



Assemblée générale

Distr. limitée
16 octobre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Première Commission

Point 97 h) de l'ordre du jour

**Désarmement général et complet :
convocation de la quatrième session
extraordinaire de l'Assemblée générale
consacrée au désarmement**

Indonésie* : projet de décision

**Groupe de travail à composition non limitée
sur la quatrième session extraordinaire
de l'Assemblée générale consacrée au désarmement**

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 65/66 du 8 décembre 2010 et sa décision 69/518 du 2 décembre 2014, a décidé que :

a) Le Groupe de travail à composition non limitée sur la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement tiendrait ultérieurement une session d'organisation dans le but de fixer les dates de ses sessions de fond en 2016 et 2017 et soumettrait un rapport sur ses travaux, notamment d'éventuelles recommandations de fond, avant la fin de la soixante-douzième session de l'Assemblée;

b) La question subsidiaire intitulée « Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement » serait inscrite à l'ordre du jour provisoire de sa soixante et onzième session au titre de la question intitulée « Désarmement général et complet ».

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Mouvement des pays non alignés.

